ELOGE
de
Pierre CHARLIER

*Prononcé à la Société Centrale de Médecine Vétérinaire
dans la Séance solennelle du
29 Octobre 1908*

PAR

le Dr Saint-Yves MÉNARD
MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE
PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION CENTRALE DES VÉTÉRINAIRES



Cordial hommage

Éloge de Pierre CHARLIER



PIERRE CHARLIER
(1814-1893).

Éloge de Pierre CHARLIER

PRONONCÉ A LA SOCIÉTÉ CENTRALE DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE
DANS LA SÉANCE SOLENNELLE DU 29 OCTOBRE 1908

PAR

le Dr Saint-Yves MÉNARD

Membre de l'Académie de Médecine, Président de l'Association centrale des Vétérinaires.

Mesdames, Messieurs,

Notre Société, dans ses séances solennelles, se fait habituellement grand honneur en évoquant le souvenir de quelqu'un de ses membres qui s'est signalé par son dévouement à la science ou à la pratique vétérinaire, qui a réalisé ou préparé des progrès sensibles, qui a tenu grande place dans la carrière, qui a porté haut la considération accordée à notre profession, dont la vie, en un mot, peut être donnée en exemple.

Le Secrétaire général, qui a le privilège de choisir, parmi nos regrettés confrères, les hommes dont l'éloge doit être prononcé, a eu la bonne pensée de désigner, cette année, Pierre Charlier, modeste praticien qui s'est élevé rapidement à la hauteur d'un savant, dont le nom est désormais illustré par d'importantes découvertes ; c'est justice.

Mais pourquoi m'est échu l'honneur de rendre hommage à sa mémoire ? Je veux le dire en toute simplicité. M. Railliet n'est pas seulement juste, il a bon cœur. Nous nous sommes rencontrés pour la première fois

chez Charlier ; de là datent notre sympathie et notre estime réciproques. Il sait que j'ai connu les vicissitudes de la vie de ce digne confrère ; que mon père a été, parmi les agriculteurs, un de ses premiers et plus convaincus admirateurs ; que nos deux familles ont entretenu des relations de franche amitié ; que j'ai été camarade d'Henri Charlier fils au lycée d'Orléans et à l'École d'Alfort ; que, dès mon arrivée à Paris, j'ai trouvé le meilleur accueil dans les maisons si hospitalières des Batignolles, de Grenelle et du faubourg Saint-Honoré ; que j'y ai reçu d'excellentes leçons techniques et aussi des enseignements de bonne philosophie et de saine morale.

M. Railliet a pensé que je pourrais peut-être vous communiquer aujourd'hui ces précieux enseignements et que j'éprouverais une grande et intime satisfaction si je réussissais à vous faire apprécier tout le mérite d'un de nos meilleurs collègues disparus.

Charlier est entré à l'École d'Alfort en 1835 ; je me réserve de vous dire comment il y a été préparé. Au cours de ses quatre années d'études, il s'est maintenu à un rang moyen — soit dit à sa louange — parmi des camarades tels que Eugène Tisserand, devenu professeur d'histoire naturelle à Lyon ; Prudhomme, chef de service à Alfort, puis vétérinaire distingué à Paris, Eugène Mathieu, de Sèvres.

Breveté vétérinaire en 1839, à l'âge de vingt-cinq ans, il avait besoin et il avait hâte plus que tout autre, vous le verrez, de trouver dans sa trousse un gagne-pain. Il eut la bonne fortune de succéder à un vétérinaire de Fère-en-Tardenois, dans le département de

l'Aisne. Il fut vite estimé et considéré à l'égal de son prédécesseur, il réussit bien dans la clientèle, son avenir était assuré.

Mais il avait une autre préoccupation dominante. Non content de rendre service aux cultivateurs par le traitement des maladies du bétail, il songeait à améliorer les conditions de la production agricole et surtout de la production animale ; c'est ce qu'il exprimait en répétant cette phrase empruntée à Yvart : « Notre art doit moins que jamais se borner à guérir les animaux, il doit s'étendre aux soins à leur donner pour les conserver en santé et de plus aux moyens de les *améliorer*, de les *perfectionner*, c'est-à-dire d'en tirer le *parti le plus avantageux.* » Telle a été l'épigraphe de la plus importante publication de Charlier. Telle a été sa devise.

Pour commencer, les hasards de l'observation l'ont amené à étudier l'hydroémie anémique du cheval et à en attribuer la cause à la mauvaise qualité des fourrages. Il a été des premiers à conseiller l'amélioration du sol par les engrais phosphatés et la création des prairies artificielles, si favorables au développement des animaux en période de croissance.

Plus tard, nous le verrons aux prises avec des indigestions gazeuses chez les chevaux soumis à un travail fort rude et irrégulier, avec un régime alimentaire défectueux. Il combattra avec succès les accidents du tympanisme par la ponction du cæcum à l'aide d'un trocart de faible diamètre.

Nous le verrons bien encore s'intéresser à certains détails de l'hygiène, mais c'est dans le domaine de sa compétence, dans le domaine de la médecine vétéri-

naire proprement dite, que Charlier a voulu s'occuper de la bonne utilisation des animaux. Il n'était pas homme à éparpiller ses études et ses recherches ; sa caractéristique, au contraire, a été de concentrer tous les efforts de son esprit sur une seule question de science à la fois, et de s'y consacrer entièrement jusqu'à en faire ressortir toutes les applications utiles. C'est ainsi que la *castration des vaches laitières* et la *ferrure périplantaire* sont venues successivement l'absorber, l'une au début, l'autre à la fin de sa carrière. Son nom est si indissolublement lié à ces deux questions que je ne saurais retracer sa vie scientifique et professionnelle sans présenter en résumé leur histoire.

Je la ferai suivre de quelques notes biographiques.

Castration des vaches laitières.

Les productions variées qui assurent l'existence ou le bien-être de l'homme dépendent de nombreuses influences accumulées avec le temps. Pour apprécier leur action, les économistes se demandent parfois ce qu'il adviendrait si quelqu'une de ces influences venait à être supprimée. On peut se poser la question pour la castration des animaux domestiques, la plus ancienne peut-être des pratiques vétérinaires, — Aristote en indiquait les règles il y a près de deux mille trois cents ans, — la plus généralement répandue dans le monde entier, la plus efficace assurément pour favoriser l'engraissement, pour maîtriser et entretenir les animaux soumis au travail. S'il fallait aujourd'hui supprimer la castration, ce serait un désastre pour l'économie du bétail. Personne ne le contestera, et il

serait puéril de chercher à en faire ici la démonstration.

CHARLIER réfléchit beaucoup à cela dans les premiers moments de loisir que lui laisse la clientèle, et il est frappé d'une lacune : si les femelles des petites espèces, comme la truie, subissent couramment la castration, aussi bien que les mâles de toutes les espèces, pour le meilleur profit des cultivateurs, les grandes femelles, au contraire, les vaches surtout, n'ont été opérées que rarement et de loin en loin en Suède, en Norvège, en Suisse, en France, en Angleterre. Il est permis de croire pourtant que cela serait avantageux dans bien des cas. Telle avait été d'ailleurs, à la connaissance de CHARLIER, l'idée de quatre vétérinaires qui ont fait avant lui des essais, des observations et des tentatives de vulgarisation :

Levrat, de Lausanne, années 1832 et suivantes ;
Regère, de Bordeaux, années 1834 et suivantes ;
Roche-Lubin, années 1838 et suivantes ;
Morin, de Langonet, années 1843 et suivantes.

Levrat, avant de rendre compte de ses propres observations, rapporte le cas de Thomas Winn, agriculteur de Natchez (Louisiane), qui, vers 1822, avait fait châtrer des vaches en vue de prolonger leur lactation et d'obtenir du lait de meilleure qualité.

C'était sans doute un cas isolé, car Winn aurait déclaré ne pas vouloir le publier dans la crainte de paraître ridicule.

Levrat était bien placé pour pratiquer la castration des vaches et en apprécier l'influence, ayant pour mission de l'enseigner aux élèves hongreurs de son canton. Il en avait profité pour s'y exercer spécialement.

De tout temps, la castration des vaches s'est faite par le flanc ; une incision permettait d'introduire une main dans la cavité abdominale, d'atteindre successivement les deux ovaires et de les extirper *par arrachement*. C'était une grave opération dans tous ses détails ; les risques d'hémorragie immédiate, de péritonite et de septicémie consécutives expliquent qu'on y ait toujours renoncé. Mais Levrat escomptait un nouvel avantage non encore soupçonné avant Thomas Winn ; c'était assez pour le déterminer à faire de nouveaux essais. Il avait perfectionné le manuel opératoire, il indiquait une série de résultats favorables, il accusait une mortalité relativement faible, *pas assez faible encore cependant pour être compensée par les avantages économiques*.

Regère, Roche-Lubin, Morin, quelques autres vétérinaires étrangers confirmaient ces données et considéraient l'opération comme devant être rejetée de la pratique.

*
* *

C'est dans ces conditions peu encourageantes que Charlier, après mûre réflexion et avec une profonde conviction, veut faire bénéficier quand même notre pays des avantages de la castration des vaches. Il entreprend de faire lui-même la propagande de ce qu'il considère comme une excellente mesure de zootechnie. Il s'ingénie à en perfectionner la technique chirurgicale, à en démontrer les effets physiologiques et les avantages économiques. Rien ne lui coûte désormais pour atteindre son but, ni temps, ni peines, ni fatigues, ni sacrifices pécuniaires, pas même l'abandon d'une

situation déjà satisfaisante. La critique est un stimulant pour lui; les insuccès du début, les déboires de toutes sortes ne peuvent ni diminuer son enthousiasme, ni le décourager, ni l'abattre ; une véritable passion l'anime, passion pour la science et pour le bien public.

Il commence par modifier sensiblement les indications de Levrat; il fait son incision du côté droit et non du côté gauche, pour n'être pas gêné par le rumen ; puis il introduit les deux avant-bras à la fois dans l'abdomen, pour aller détacher les ovaires *par torsion limitée*.

Il opère ainsi, en avril 1845, une vache appartenant à son père, le seul qui veut bien l'aider dans sa première expérience, puis il décide quelques cultivateurs à suivre l'exemple en leur offrant parfois la gratuité de ses soins, souvent même en prenant à sa charge les risques de mortalité.

Malgré ces moyens, les choses ne vont pas assez vite à son gré. La petite ville de Fère n'offre pas un champ d'action assez vaste : il n'hésite pas à quitter sa clientèle, en 1847, et il entreprend d'exploiter une ferme dans la banlieue de Reims pour multiplier ses essais, pour produire du lait de vaches castrées et le faire apprécier des consommateurs. En moins de trois ans, il peut montrer chez lui et chez des voisins une quarantaine de vaches opérées avec succès et témoignant de leurs avantages.

Ce sont presque toutes des bêtes achetées pour la production intensive du lait, après avoir donné cinq et six veaux, destinées, d'après l'économie de l'exploitation, à être livrées à la boucherie vers la fin de la lactation. Quelques-unes ont été choisies exprès dans la

catégorie des taurelières ou nymphomanes, réfractaires à la fécondation, en proie à des agitations génésiques permanentes, incapables de donner beaucoup de lait et de s'engraisser, presque inutilisables. Il s'en trouve une qui avait présenté une sérieuse infirmité, un prolapsus du vagin.

Les unes et les autres ont subi la castration six semaines à deux mois après le vêlage. L'ablation des ovaires a anéanti leur sens génital et empêché le retour des chaleurs ; le calme absolu règne dans l'étable ; les vaches ne pensent plus qu'au râtelier qu'elles ne laissent jamais rempli.

Les conséquences en découlent naturellement :

1° La lactation, brusquement soustraite à l'influence des fonctions génitales, n'a plus de raison de prendre fin aussi vite que d'ordinaire. Elle se prolonge quinze mois, dix-huit mois, deux ans et plus ;

2 Le lait, remarquable par la constance de sa composition, contient moins d'eau, plus de beurre et de caséine;

3° Vers la fin de la lactation, sans changement de nourriture, l'engraissement se produit rapidement ;

4° Les vaches taurelières ou décrochées se montrent placides comme les autres et prennent de la valeur, soit comme laitières, soit comme bêtes de boucherie ;

5° La vache atteinte de prolapsus du vagin a été guérie par l'opération.

Au résumé, les vaches castrées sont des bêtes de conditions nouvelles ; Charlier leur donne un nom nouveau, celui de *beuvonnes*.

L'apparition des beuvonnes fait grand bruit parmi

les cultivateurs. Les hommes de progrès veulent expérimenter à leur tour et s'adressent à Charlier : ce sont les Lalouette les Fouquier d'Hérouel, les de Béhague, les de Crombecque. L'illustre J.-B. Dumas, ministre de l'Agriculture en 1850, l'invite à opérer quatre vaches à l'Institut agronomique de Versailles devant une commission dont fait partie le professeur Delafond, d'Alfort.

Le succès toutefois n'est pas constant. Sur les 57 premières bêtes opérées par le flanc, 15 sont mortes, principalement dans la dernière période ; le résultat économique s'en trouve compromis. Charlier garde pourtant bonne contenance parce qu'il espère toujours opérer mieux ; seulement il se rend compte que les cultivateurs vont se décourager. Il lui faut à tout prix abaisser le taux de la mortalité ou renoncer à la castration, comme ses devanciers. Cette situation critique inspire fort à propos son esprit inventif et le conduit à un trait de génie chirurgical.

*
* *

Les ovaires, chez les grandes femelles, sont appendus un peu au-dessus et en avant du fond du vagin, à gauche et à droite de la ligne médiane, et le vagin peut donner accès au bras tout entier de l'opérateur. Charlier a l'idée originale d'atteindre les ovaires par cette voie ; il se rappelait les avoir rencontrés quelquefois en explorant les vaches pour constater leur état de gestation. Une incision au plafond du vagin laissera passer sa main ou seulement trois doigts dans la cavité abdominale ; les ovaires seront détachés par

torsion et enlevés ; la plaie devra se cicatriser d'elle-même sans pansement.

Il était rassuré à cet égard, car il avait été témoin du traitement fort simple et de la guérison rapide d'une femme qui présentait une perforation accidentelle du vagin. C'est le Dr Landouzy, directeur de l'École de médecine de Reims, le père du savant professeur et doyen de la Faculté de médecine de Paris, qui lui avait montré cette femme.

Des instruments appropriés sont vite construits, bientôt améliorés, simplifiés et mis au point.

Aux premiers essais faits à l'abattoir de Reims, en 1850, la castration n'exige guère que cinq minutes, sans causer grande fatigue à l'opérateur ; elle peut se répéter douze à quinze fois dans la matinée ; les suites sont relativement bénignes. Dans ces conditions, elle devient pratique, elle est à la portée de tous les vétérinaires et elle peut se généraliser aussi bien que la castration des mâles.

Cette découverte a un retentissement considérable dans le monde scientifique : à l'Académie des sciences, qui en a eu la primeur ; à l'Académie de médecine de Reims et à la Société vétérinaire de la Marne, qui suivent de près les travaux d'un collègue aimé et estimé ; à la Société centrale de médecine vétérinaire ; à la Société nationale d'agriculture.

Dans les pays étrangers aussi bien qu'en France, partout la castration des vaches par le vagin est considérée comme une des plus belles opérations de grande chirurgie abdominale. La chirurgie vétérinaire n'a rien à envier dès lors à la chirurgie humaine.

Pour notre compagnie, la valeur du nouveau procédé

ajoute à l'intérêt que présente la question économique. Les discussions les plus approfondies abordent tous les points et se prolongent plusieurs années, consacrant toujours le triomphe de Charlier.

L'anatomie des organes génitaux de la vache et de la jument, mise à l'ordre du jour dès l'année 1848, au temps de la castration par le flanc, avait donné à notre respecté doyen l'occasion d'écrire son premier article de science : *Disposition anatomique, dans la vache, de l'utérus, des ovaires et des ligaments sous-lombaires considérés sous le rapport chirurgical (Castration).* M. Chauveau était encore élève à l'École d'Alfort ; il n'en avait pas moins fait œuvre de maître et il avait coupé court à toute équivoque au sujet des rapports exacts des ovaires.

La technique chirurgicale provoque l'admiration sans conteste, on peut le dire maintenant que le temps a réduit à leur valeur quelques notes discordantes relatives aux premiers instruments et au manuel opératoire. Le principe était bon, le mérite de l'auteur ne pouvait être en rien diminué, lors même que les détails d'application paraissaient susceptibles de perfectionnements, et la méthode ne pouvait manquer de bénéficier peu à peu de diverses améliorations successivement consacrées par l'usage.

Les effets physiologiques de l'ovariotomie et son influence économique méritaient une étude approfondie. Au-dessus des critiques, basées sur des circonstances exceptionnelles ou sur des faits mal observés, dominent les voix les plus autorisées, des Yvart, des Eug. Renault, des Magne, des Sanson, qui ne doutent pas de l'avenir réservé aux beuvonnes, « *cette race nou-*

velle, suivant l'expression heureuse du professeur H. Bouley, *stérile pour l'espèce, mais féconde et précieuse pour la production du lait et de la viande de boucherie* ».

Dans le monde agricole de tous les pays, on s'enthousiasme pour la castration des vaches par le vagin et l'on fonde les plus grandes espérances sur ses bienfaits économiques.

Qu'il me soit permis de rappeler ici, comme exemple, les propres observations de mon père, chez qui Charlier a castré près de 200 vaches. Il a constaté la prolongation de la lactation jusqu'à quinze, dix-huit mois et plus. Dans la fabrication des fromages, il a obtenu une augmentation de 10 p. 100 environ, conforme aux données des analyses. Enfin, les beuvonnes, à fin de lait, se trouvaient engraissées sans soins particuliers, donnant une viande abondante, qui faisait prime sur le marché, laissant une bien faible perte. Ces observations, faites à la ferme de Huppemeau (Loir-et-Cher) de 1853 à 1856, m'ont laissé un souvenir précis ; elles ont confirmé les résultats annoncés dès le début, à l'époque où l'opération se faisait encore par le procédé Levrat. Six bêtes seulement sont mortes des suites de l'opération.

Pour vulgariser la méthode, Charlier répond libéralement à tous les appels et se rend de tous côtés, notamment à l'École d'Alfort où il fait des démonstrations devant les maîtres et les élèves ; puis dans le département du Nord où le demande la Société d'agriculture ; en Belgique, où l'Académie de médecine lui offre la parole en séance, où Thiernesse, professeur à l'École de Cureghem, lui donne sept vaches à castrer

en présence des plus hautes notabilités scientifiques ; enfin dans les départements de l'Est et en Allemagne. Partout il opère devant des confrères qu'il est heureux d'initier à sa méthode.

*
* *

Les vétérinaires qui ont suivi ses leçons n'ont pas eu tous le même succès opératoire que lui. Cela faisait valoir son habileté exceptionnelle et son expérience ; mais, sans diminuer en rien cette supériorité, on peut aujourd'hui l'expliquer autrement. Charlier redoutait d'instinct la septicémie opératoire. Il a écrit : « que le vétérinaire doit être pourvu de bons instruments, toujours tenus *très proprement* et *nettoyés* pour chaque vache, s'il en opère plusieurs de suite ; qu'il doit avoir les mains légères, sûres, *propres*, *non imprégnées de matières animales en putréfaction*, comme cela arrive à la suite d'une délivrance tardive ou après le pansement d'une plaie suppurante de mauvaise nature ».

Pour son compte, il était d'une propreté minutieuse ; mais il prenait, en outre, une précaution à laquelle il faut accorder aujourd'hui une importance capitale : sensible à la souffrance des bêtes, il voulait leur éviter le contact d'instruments froids, et il demandait, avant chaque opération, un seau d'eau bouillante. Il m'est arrivé de lui porter cette eau bouillante ; et c'est un souvenir de mon enfance d'avoir vu le brave homme se brûler les doigts en retirant ses instruments du seau. Il faisait de l'*asepsie* par simple bonté ! et c'était en 1850 !

N'est-ce pas le cas de rappeler que la médecine vétérinaire a bénéficié, en d'autres occasions, de certaines pratiques — d'antisepsie sans le savoir — telles que l'emploi du sublimé en poudre dans la castration des chevaux par le procédé des casseaux et le traitement des plaies fistuleuses par la liqueur de Villatte?

Quoi qu'il en soit, Charlier a opéré environ 2000 vaches par son procédé vaginal et il n'en a perdu que 80, soit une proportion de 4 p. 100, qui ne pouvait guère être abaissée à l'époque, mais qui n'était plus hors de proportion avec les avantages économiques de la castration.

Son œuvre était achevée !

* * *

C'était désormais à tous les vétérinaires d'en faire bénéficier les agriculteurs et les nourrisseurs, d'en bénéficier eux-mêmes.

Quant à lui, il n'attendait satisfaction réelle et légitime que de la vulgarisation de sa méthode. L'heure de la vulgarisation n'était pas venue, sans doute ; il a assisté au contraire à la spécialisation d'un petit nombre d'imitateurs. Leur plein succès lui fait honneur et il est juste d'associer leurs noms au sien. Dans les premières années, quelques essais faits de divers côtés et dans des conditions variées n'ont pas eu de suites. Comment se l'expliquer, quand, à la même époque, un vétérinaire de Remiremont, Mansuy, s'est mis à pratiquer couramment la castration des vaches et a trouvé le moyen de présenter une statistique de 3000 opérations après trente années d'exer-

cice? C'est que lui seul alors a su imiter Charlier dans son rôle d'apôtre de l'économie du bétail. Il a étudié à fond la question ; après avoir essayé les instruments du professeur Colin, d'Alfort, son maître et son ami, il les a modifiés à sa façon ; dans sa propagande, il a insisté sur l'affection des ovaires qui rend les vaches taurelières et qui est justiciable de l'ovariotomie ; il en a indiqué les signes extérieurs, particulièrement le relâchement des ligaments sacro-ischiatiques.

Le vétérinaire qui a fait le plus de castrations de vaches en Europe, c'est mon camarade d'école Flocard, exerçant à Genève : depuis l'année 1877, il en est à plus de 8000, avec une mortalité de 4 p. 1000 au début, réduite aujourd'hui à 2 p. 1000 tout au plus. Son succès de propagande est la conséquence de son succès opératoire, et celui-ci est, en grande partie, le bénéfice de la méthode antiseptique qui venait d'être instituée en chirurgie par Lister et mon ami J. Lucas Championnière après les découvertes de l'illustre Pasteur. — Je ne puis prononcer ici le nom de Pasteur, qui nous est particulièrement cher, sans rappeler qu'il s'honorait d'être notre confrère de la Société centrale de médecine vétérinaire. — Flocard, fervent adepte de sa méthode, ne manque jamais de faire l'antisepsie rigoureuse des mains, du vagin et des instruments. Il a réduit ceux-ci à deux : 1° bistouri à tranchant convexe ; 2° ovariotome de son invention ; le principe est la pression lente du pédicule ovarien et sa section nette en arrière de la partie comprimée ; Cet instrument a contribué aussi à diminuer les risques de l'opération.

Les chiffres de la statistique de Flocard et ceux d'un autre confrère, Bertschy, de Guin, indiquent

assez la faveur dont jouit en Suisse le procédé de Charlier, — juste retour des choses, — et c'est de là maintenant que la castration des vaches rayonne en France. Dans la Suisse romande et dans nos départements limitrophes de la Haute-Savoie, de l'Ain et du Jura, plus de dix vétérinaires la pratiquent couramment.

A Paris, notre confrère Lermat, à l'exemple de Flocard, et suivant ses procédés, s'y adonne presque complètement.

En Belgique, notre associé le professeur Degive, directeur émérite de l'École de médecine vétérinaire de l'État, a réussi à donner une impulsion favorable, en 1898, par la substitution de la ligature élastique à la torsion ou à la compression du ligament ovarien. Depuis lors ses élèves emploient presque exclusivement ce procédé, et l'on estime qu'ils opèrent, chaque année, plus de 1 500 vaches.

En Angleterre, Flocard a rappelé la castration des vaches par des conférences.

En Allemagne, il a fait plusieurs publications qui ont eu leur influence ; car notre correspondant le professeur Schütz, de Berlin, m'écrit que la castration des vaches, sans se généraliser encore, est souvent pratiquée.

Il en est de même en Italie ; notre associé le professeur Perroncito m'écrit que plusieurs, vétérinaires, et notamment M. Prato, castrent des centaines de vaches chaque année.

Mais les pays anciens sont déjà devancés par les pays nouveaux. Liautard me dit qu'on fait bon nombre de castrations dans l'Amérique du Nord ; malgré ses efforts pour faire connaître le procédé

vaginal de Charlier, on opère encore par le flanc.

Even me surprend agréablement en me disant que la castration des vaches a été pratiquée en Argentine et en Uruguay sur plus de 200 000 bêtes, dont la moitié par lui et ses aides. Il y a laissé beaucoup d'imitateurs.

Flocard a eu des relations avec un éleveur argentin qui se proposait de faire castrer mille vaches par an. De mon côté, j'ai vu venir à Paris un colon australien ; à défaut de Charlier qu'il cherchait, j'ai eu la satisfaction de lui apprendre à pratiquer la castration des vaches à l'abattoir de la Villette.

En somme, il est permis de croire que nous entrons décidément dans l'ère de vulgarisation.

Puisse ce rapide historique avancer le jour où les économistes se demanderont ce qu'il adviendrait si les cultivateurs et les nourrisseurs n'étaient *plus* favorisés dans la production animale par la castration des femelles aussi bien que par la castration des mâles ! Ce sera un beau jour pour la mémoire de Charlier et pour la médecine vétérinaire française.

Castration des juments.

A l'époque où Charlier entreprenait l'étude de la castration des grandes femelles mammifères, il n'avait en vue que les vaches. Sans doute, les juments y ont été soumises dans les temps anciens, tout comme les vaches, tout comme les chamelles ; mais il estimait que l'opération par le flanc était dangereuse pour elles, tout particulièrement, en raison de la sensibilité de leur péritoine et en raison de la tendance de l'espèce chevaline à la suppuration. Il n'aurait

certainement pas commis l'imprudence d'aller au-devant d'insuccès coûteux, qui n'auraient pas trouvé leur compensation dans la meilleure utilisation de quelques bêtes de travail.

Au contraire, après avoir découvert son procédé vaginal, si sûr et si facile, il n'a pas hésité à rechercher les occasions d'opérer des juments. On ne pouvait douter que l'ablation des ovaires produirait chez elles ce que produit l'ablation des testicules sur les chevaux, savoir : la suppression certaine des ardeurs génésiques et de l'irritabilité excessive, la diminution fréquente du vice de méchanceté qui les porte à mordre et à frapper, l'adoucissement du caractère, la soumission au dressage, l'application au travail, le profit plus complet de la ration alimentaire.

En 1857, Charlier écrivait qu'on ne lui avait confié encore que sept juments vicieuses, dangereuses, à peu près inabordables, même en dehors des périodes de rut, presque inutilisables. C'était peu, mais c'était assez pour démontrer l'efficacité de la castration. Or, ces juments ont été toutes calmées et adoucies sans rien perdre de leur vigueur exceptionnelle. Celle qui a le moins bénéficié de l'opération, sous le rapport de la tranquillité, a pu cependant être attelée pour la première fois et a fait par la suite un bon service. Pareil résultat n'est pas à dédaigner. On peut même ajouter aujourd'hui que, au pis aller, les juments qui resteraient définitivement inutilisables, après trois à quatre mois, seraient livrées avantageusement à la consommation.

Au cours de ma première année à l'École d'Alfort, en 1865, j'ai assisté, par faveur, à une des dernières

castrations faites par Charlier. La jument était confiée aux soins de Paugoué, de Neuvy-le-Roi, mon camarade de quatrième année, qui vient de me rappeler les détails suivants : « Ma jument, écrivait le propriétaire au professeur H. Bouley, est dangereuse ; prévenez-en vos élèves ; elle est rueuse et chatouilleuse. Quand on tient sa tête, il n'y a plus de danger ; le tout est d'y arriver ».

Paugoué, ainsi averti, mettait quelque amour-propre à présenter chaque matin, avant l'opération, la bête à la visite « du patron ». Il ouvrait le boxe rapidement et, d'un bond, se jetait à la tête de son aimable cliente. La jument, de race irlandaise, fut soumise d'abord à un régime diététique, puis à la diète absolue le matin de l'opération. Assujettie dans le vieux travail de notre temps, elle fut anesthésiée par H. Bouley lui-même et castrée en quelques minutes. Paugoué a noté la propreté minutieuse de l'opérateur et pour l'opérée et pour les instruments et pour lui-même. Il s'est rappelé aussi ses longs bras, sans biceps développés, comme faits exprès pour pratiquer la castration des juments. La bête n'a pas été malade, elle a quitté Alfort vingt à vingt-cinq jours après, plus abordable, mais encore difficile. Elle n'est devenue très douce que trois ou quatre mois plus tard.

Depuis quelques années, Flocard a castré bon nombre de juments qui ont été considérablement améliorées dans leur aptitude au travail.

Or, il n'est pas rare de rencontrer dans de grandes écuries, dans la cavalerie de l'armée notamment, des juments dangereuses pour leurs voisins, dangereuses pour l'homme et capables de mettre le désordre dans

les rangs. On s'ingénie à les calmer, à les maîtriser avec des précautions infinies, et on les utilise tant bien que mal, jusqu'au jour où un accident à déplorer les conduit à la réforme.

Plutôt que d'attendre les accidents, et d'arriver à cette extrémité si coûteuse de la réforme, pourquoi ne pas recourir à la castration, devenue si simple et si inoffensive ? La question attend de nos confrères, de ceux de l'armée surtout, la meilleure solution.

De la castration des vaches a la ferrure périplantaire.

Si la castration des vaches a donné à Charlier la notoriété la plus enviable, avec toutes les satisfactions d'ordre scientifique et l'estime des amis du progrès, en dépit des critiques mal avisées de quelques esprits chagrins, il faut bien dire quelles déceptions d'un autre ordre elle lui a causées, quels sacrifices elle lui a imposés.

Au moment des premiers essais, en 1845, les propriétaires auxquels on la recommandait objectaient les risques de mortalité. Charlier en prend une partie à sa charge ; c'était au-dessus de ses moyens, — premier sacrifice.

En 1847, pour le bien de la cause, il cède sa clientèle de Fère, qui devait assurer l'existence de sa famille, — second sacrifice.

Il veut prêcher d'exemple et exploiter une ferme de vaches castrées, près de Reims. Il y met toutes ses ressources, et Mme Charlier y apporte son petit patrimoine. L'étable est vite peuplée, mais le nombre des consommateurs augmente lentement. Et puis le *fermier*

improvisé se trouve distrait par sa découverte du procédé vaginal (1850) et par une nouvelle propagande qu'il pense devoir être enfin profitable et qui ne donne lieu encore qu'à des dépenses d'instruments, des frais de voyage, etc.

Le ménage, malheureusement, ne connaît pas le chemin de la fortune. De sacrifice en sacrifice, il aboutit à la ruine (1855).

Tout autre se serait déclaré vaincu ; Charlier veut rester sur la brèche. Aidé par quelques amis, il vient s'établir à Paris pour y créer un dépôt de lait de beuvonnes reçu chaque jour de province, de Sologne notamment, et il se tient disponible pour aller opérer à la campagne où il est demandé assez souvent par des vétérinaires et des agriculteurs. Malheureusement, dans cette combinaison, l'esprit commercial fait encore défaut. C'est à renoncer, cette fois, à la propagande par l'exemple, à renoncer surtout à l'espoir si légitime de vivre de sa découverte.

* * *

Sans perdre courage, après huit années de clientèle active, et dix autres années de travaux acharnés et d'efforts persévérants, consacrés à une application de la science, sans laisser encore s'affaiblir sa foi dans l'avenir, Charlier se résigne, à l'âge de quarante-trois ans, à faire vivre les siens au jour le jour par la pratique terre à terre de la profession. Il bénéficie en cela de la dernière ressource que chacun de nous peut toujours trouver dans la possession du diplôme et, en 1857, il obtient à la Compagnie générale des Voitures une

situation, bien modeste, comme vétérinaire affecté à une division des dépôts.

Nous retrouvons là l'homme laborieux, l'homme de devoir que nous connaissons et surtout l'homme passionné pour la bonne utilisation des animaux. Bien des fois, j'ai vu les chefs de dépôt l'entretenir non seulement des soins médicaux ou chirurgicaux réclamés par leurs malades, mais encore des questions d'hygiène telles que l'alimentation, le harnachement, la ferrure. Ces questions étaient étrangères à ses fonctions ; il n'en prenait pas moins, de temps à autre, l'initiative de signaler à l'administration les fourrages et les grains susceptibles d'altérer la santé des chevaux.

*
* *

Dans le même ordre d'idées, en 1864, il s'est préoccupé des mauvaises conditions de la ferrure qui compromettaient le bon emploi de la cavalerie. C'était une seconde occasion d'appliquer sa devise. Ses réflexions à ce sujet l'ont conduit à imaginer une nouvelle ferrure, la *ferrure périplantaire*, basée sur des principes absolument opposés à ceux qui étaient appliqués alors, non seulement dans les grandes entreprises de transport, mais encore dans les maréchaleries privées et dans l'armée.

Seconde découverte qui a eu de grandes conséquences pratiques. Le bref exposé que je dois en faire complétera l'histoire de la vie scientifique et professionnelle de Charlier.

Ferrure périplantaire.

Charlier était placé mieux que personne, comme vétérinaire de la Compagnie générale des Voitures, pour se rendre compte des difficultés du travail des chevaux à l'allure du trot dans les rues de Paris. Aux dépôts qu'il visitait, il avait à soigner nombre de boiteries causées par des maladies de pieds, bleimes et seimes, par des efforts de boulets, des efforts de tendons ; il rencontrait aussi fréquemment des plaies contuses. En se rendant d'un dépôt à l'autre, il voyait journellement la plupart des chevaux marcher avec peine et à pas raccourcis sur les sols durs tels que l'asphalte et le pavé de grès ; souvent il était témoin de glissades et de chutes. Tout cela entraînait la déformation des membres des chevaux, la production de tares multiples, l'usure, enfin la réforme prématurée.

La ferrure, défectueuse, lui sembla être responsable de cet état de choses. Il s'en est convaincu d'abord théoriquement en comparant, sur la face plantaire, le sabot d'un cheval ayant travaillé plusieurs années à Paris et le sabot d'un cheval ayant marché sans ferrure dans les terres labourées.

Le premier présente une fourchette en creux, soustraite à l'appui, plus ou moins étroite, sèche ou pourrie, indiquant l'atrophie du corps pyramidal ; des talons rapprochés, encastelés, plus ou moins retournés en dedans, démontrant l'atrophie du coussinet plantaire ; des arcs-boutants minces ; des barres abattues par le rogne-pied ; une sole creusée et amincie par le boutoir, écailleuse ou farineuse.

Le second sabot a la fourchette pleine, large, usée en surface par la terre, paraissant maintenir les talons écartés ; les barres fortes, épaisses, de niveau avec la fourchette et la partie postérieure de la paroi ; la sole pleine, très légèrement en contre-haut de la muraille. Ce sabot est comparable à celui d'un poulain et représente, par conséquent, l'état normal dans lequel chaque partie conserve ses fonctions naturelles. Toute la corne de la surface plantaire est à la fois souple et résistante ; seul, le bord inférieur de la muraille qui la circonscrit est plus ou moins fendillé, plus ou moins dérobé et semble avoir besoin d'être protégé, si la terre vient à être remplacée par une chaussée macadamisée, pavée ou asphaltée.

Frappé de cette différence, Charlier a cherché un fer capable de protéger simplement le pourtour de la surface plantaire, laissant la fourchette, les barres et la sole elle-même servir à l'appui. Il a pensé aux manches des outils, aux pieds des meubles que l'on garnit d'une virole métallique pour empêcher les éclats de se produire. Telle est la genèse de l'invention du fer périplantaire.

Voici la description donnée par l'auteur à la Société centrale de médecine vétérinaire en lui apportant la primeur de sa découverte : « Petite barre de fer ou d'acier contournée sur plat, plus épaisse et plus large en pince et en mamelles qu'en quartiers et en talons, surtout à sa branche externe, de la largeur à peu près de la muraille à sa face supérieure et percée de quatre à six trous, rarement plus, laquelle s'adapte dans une entaille ou feuillure faite au bord inférieur de la paroi au moyen de petits clous anglais à lames

très déliées ». Ajoutons que ce fer pèse bien moins que le fer ordinaire, ce qui n'est pas négligeable.

Son application exigeait de nouveaux instruments; Charlier n'avait qu'à commander à son esprit chercheur et inventif : un modèle de boutoir à guide, un modèle de reinette à guide, ont été vite conçus et bientôt exécutés.

Avant même de faire des essais, Charlier a voulu, en véritable homme de science, aller du connu à l'inconnu et s'appuyer sur des données antérieurement acceptées et établies. Il rappela le grand praticien Lafosse, trop vite oublié, qui avait reconnu la nécessité de faire fonctionner la fourchette dans l'appui et son fameux fer à lunette destiné à remplir ce but. Il cita la phrase si topique de H. Bouley : « L'art du maréchal doit être de conserver au sabot l'intégrité de sa forme, essentiellement liée à celle de ses fonctions, et ce résultat, on ne peut l'obtenir qu'en laissant aux barres et aux arcs-boutants, à la fourchette et à la sole, toute leur force de résistance, en les protégeant sans nuire à leur action, à leur appui sur le sol, à leur souplesse, à leur flexibilité naturelle ». Le fer périplantaire ne répondait-il pas à ces indications ?

Appuyé ainsi sur la théorie, Charlier a pu se livrer à des essais pratiques à partir du 28 octobre 1864. Ils devaient être assez prolongés pour être probants; c'est seulement le 10 août 1865 qu'ils ont été apportés ici. Ils étaient nombreux déjà et tous concordaient à démontrer que :

1° Les chevaux munis de fers périplantaires ne glissent pas ou glissent fort peu ;

2° Sur un mauvais sol, ils ont l'aplomb plus solide, l'allure plus franche et plus rapide ;

3° Ils se guérissent le plus souvent de bleimes et ils n'ont plus de seimes;

4° Ils font un service plus régulier et ils évitent la réforme prématurée ;

5° Ils ne bottent pas dans la neige.

*
* *

Fort de ces données expérimentales, Charlier entreprend de propager son système de ferrure ; il veut prêcher d'exemple, cette fois encore, et il installe un atelier faubourg Saint-Honoré.

Son premier champ d'expériences a été naturellement la Compagnie générale des Voitures qui escomptait de réels avantages au point de vue économique. M. Ducoux, président du Conseil d'administration, disait, dans son rapport aux actionnaires en 1865 : « Je suis heureux, Messieurs, de vous annoncer que l'un de nos vétérinaires, M. Charlier, vient de découvrir une ferrure appelée, peut-être, à faire une révolution dans la maréchalerie. Depuis quatre mois, la Compagnie expérimente ce nouveau système sur plusieurs chevaux dont les pieds étaient maltraités par la ferrure actuelle. Les résultats en sont très satisfaisants ».

La Compagnie générale des Omnibus n'a pas tardé à bénéficier également de la ferrure périplantaire. Signol, notre regretté collègue, s'est chargé de la faire appliquer à titre d'essai sur un bon nombre de

chevaux ; les résultats obtenus ont confirmé ceux qu'avait indiqués Charlier.

Il en a été de même à la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest.

Bientôt les applications se sont multipliées chez les loueurs de grande remise, comme Languet, et dans certaines clientèles privées, d'abord à Paris, ensuite en province où des vétérinaires de grandes villes, comme Abadie, de Nantes, ont apprécié le fer Charlier, soit comme fer pathologique, soit comme fer hygiénique.

La ferrure périplantaire a eu, comme la castration des vaches, un grand retentissement ; elle a augmenté la réputation et la popularité de l'inventeur.

A la Société centrale et dans le *Recueil de médecine vétérinaire*, elle a été vivement discutée en raison de son importance. Le principe de conservation de l'intégrité du sabot, sur lequel elle repose, a été admis par tous ; on n'a guère critiqué tout d'abord que l'application du fer, considérée comme trop délicate, et son prix de revient quelque peu élevé. On a craint la routine et la résistance des maréchaux. Ces inconvénients étaient réellement bien légers ; ils avaient d'ailleurs grandes chances de s'atténuer et de disparaître avec le temps.

Malheureusement, la discussion n'est pas restée sur le terrain scientifique et ne s'est pas tenue au-dessus des questions de personnes et des intérêts privés ; elle s'est passionnée au point de manquer momentanément à la courtoisie habituelle et d'égarer l'opinion. Cela m'interdit d'en faire ici l'analyse.

La ferrure périplantaire n'en a pas moins suivi son chemin. Avec le concours de Rochut, un confrère

bien rompu aux affaires, Charlier a fait prospérer deux établissements de maréchalerie jusqu'au moment où il a pu prendre un repos bien mérité, en 1876.

En dehors de son action personnelle, les choses allaient moins bien ; la routine et la résistance prévues des maréchaux triomphaient du zèle des vétérinaires et des propriétaires de chevaux. J'en ai fait l'expérience pour mon propre compte, car ce n'est pas sans volonté opiniâtre et sans amour-propre tenace que j'ai pu, jusqu'à ce jour, conserver pour les chevaux que j'utilise les bénéfices de la ferrure périplantaire.

Cette ferrure, comme bien des inventions, est-elle venue avant son heure ? ou présente-t-elle de réelles difficultés d'application équivalant à des impossibilités ? J'incline à penser qu'elle sera peut-être, plus tard, remise à l'ordre du jour. Notre distingué correspondant Lydtin m'écrit qu'elle est appliquée quelquefois en Allemagne. Il en est de même en Angleterre. Dès l'année 1868, le colonel Gillon, de Wilhouse, après un voyage à Paris, s'était déclaré partisan de la ferrure périplantaire ; et en 1884 il l'avait perfectionnée en employant l'acier Bessemer. De son côté, Fleming en a fait le plus grand éloge dans son livre *The practical Horse Keeper*. Quoi qu'il en soit, en la préconisant Charlier a eu le grand mérite de rappeler les principes de la ferrure rationnelle si bien exposés par Lafosse et par le professeur H. Bouley. Vous allez voir qu'ils ont été largement mis à profit.

*
* *

Barry écrivait en 1866 : « Conservation du pied et étroitesse des branches du fer, n'y eût-il que cela de bon dans son système, CHARLIER aurait déjà rendu un grand service à l'art de la maréchalerie ».

On se souvient que Signol, dès l'année 1866, avait fait appliquer la ferrure périplantaire à un assez grand nombre de chevaux de la Compagnie générale des Omnibus et en avait obtenu de bons résultats, notamment le développement de la fourchette et son adhérence au sol. Malgré tout, il avait dû y renoncer « pour plusieurs raisons d'ordres divers (difficulté d'application, augmentation du prix de revient, usure plus rapide des fers) ».

C'est alors que nos amis Lavalard et Poret ont cherché un fer qui eût les avantages de principe du fer Charlier sans ses inconvénients d'application. Notre cher président a étudié la question de 1875 à 1878, Poret s'y est appliqué ensuite, et tous deux sont venus, en 1886, rendre compte de leurs essais à la Société centrale de médecine vétérinaire. Leur fer ne pouvait pas manquer de répondre aux principes de Lafosse, car c'est un fer Lafosse, comme ils l'ont dit en toute simplicité, non pas le fer à lunettes, mais le fer à branches prolongées, amincies graduellement depuis les mamelles jusqu'aux éponges. Depuis lors, les 15000 chevaux des Omnibus portent des fers légers, faciles à fabriquer mécaniquement, donnant au pied l'aplomb normal, s'usant régulièrement en tous points. La fourchette, bien développée, leur donne l'adhérence aux sols durs et glissants,

d'où moins de fatigue par la traction, moins de chutes, moins de chevaux couronnés et blessés, moins de timons et de brancards cassés. Les bleimes et les seimes sont devenues rares.

L'exemple des Omnibus, qui a eu pour point de départ la ferrure périplantaire, a contribué grandement à la vulgarisation des principes de Lafosse et à l'éducation des maréchaux. Si le mérite en revient sans conteste à Lavalard et Poret, n'est-il pas juste d'en attribuer une part à Charlier?

Notes biographiques.

La castration des vaches a fait connaître Charlier en tous pays. La ferrure périplantaire a augmenté sa notoriété et lui a fait, parmi les hommes qui s'intéressent au cheval, la réputation d'un vétérinaire hors de pair.

Le mérite du savant est encore rehaussé par les difficultés matérielles qu'il a dû surmonter pour faire apprécier les avantages économiques de sa première découverte. Il devient surprenant quand on connaît son origine.

Né à Boult-sur-Suippe, village du département de la Marne, le 4 juillet 1814, Pierre Charlier était l'unique fils d'un maréchal ferrant.

Dans la période qui a suivi la fondation des Écoles vétérinaires, les maréchaux, parmi les artisans intelligents, ont été naturellement les premiers à diriger leurs enfants vers une profession qui prenait rang au-dessus de la leur. La transition, facilitée par les conditions d'admission, a profité ainsi à bon nombre de nos confrères.

Mais, combien de fois aussi la profession et la science vétérinaires ont-elles été largement payées de retour ! Combien d'hommes de progrès, combien d'illustrations qui nous inspirent le respect et la vénération ont eu cette modeste origine?

Le maréchal de Boult-sur-Suippe n'avait pas tant d'ambition pour son fils. L'école du village lui donnerait l'instruction suffisante jusqu'à quinze ans ; lui-même ferait son apprentissage et lui céderait plus tard son atelier. Charlier a bien travaillé à l'école, il a été bon apprenti chez son père ; dès l'âge de dix-huit ans, il promettait d'être bon ouvrier maréchal, et il le fut. Ce n'est donc pas le fils d'un maréchal, c'est le maréchal lui-même qui devint le vétérinaire que nous avons vu à l'œuvre. On comprend ce qu'il lui a fallu d'amour du travail et de volonté persévérante, au service d'une grande intelligence, pour compenser l'insuffisance de son instruction première ; on s'explique maintenant pourquoi je disais, à sa louange, qu'il s'était tenu dans un rang moyen de sa promotion.

*
* *

Encore ces qualités si puissantes n'auraient-elles pas suffi à le faire sortir de sa condition. Il lui fallait de bons et solides appuis, qui sont toujours venus en temps utile. Je sens que je manquerais à la mémoire de Charlier si je ne disais pas tout d'abord, puisqu'il le rappelait souvent lui-même avec reconnaissance, comment et par qui il a été aidé dans sa carrière.

Son père a été son premier patron et devait, plus tard, lui donner la première vache à opérer. C'est à

regret que l'apprenti songea à s'éloigner de lui, mais Boult-sur-Suippe ne pouvait satisfaire son esprit ouvert et sa curiosité naturelle. Il obtint l'autorisation de faire son « tour de France », à condition de limiter sa première étape à la ville de Reims, distante de 20 kilomètres seulement.

Mauclère, maréchal ferrant, père de notre regretté confrère de Reims, a engagé Charlier à diriger sa seconde étape vers Paris et l'a adressé comme un excellent ouvrier au vétérinaire si réputé de la rue de Sèze.

Bouley aîné, frappé immédiatement de la bonne tenue du nouveau compagnon, de son instruction élémentaire relativement solide, de son désir d'apprendre davantage, de son goût pour le service d'infirmerie, le prit en amitié et eut la pensée généreuse d'en faire un vétérinaire. Après une courte préparation, Charlier affronta le concours et fut admis comme élève à l'École d'Alfort (43e sur 108) ; il avait alors vingt et un ans. C'était une grande satisfaction de changer le ferretier et le brochoir pour la trousse d'anatomie ; mais il y avait une difficulté, celle de renoncer aux « semaines » de l'atelier et de payer les « trimestres » de l'École. Bouley aîné résolut le problème. Charlier l'en remerciait toujours en l'appelant son premier maître. Il étendait d'ailleurs sa reconnaissance à tous les Bouley.

Je ne puis, sans trahir mon émotion, parler ici d'une quatrième personne qui aida puissamment Charlier. Ce fut sa digne compagne, femme d'élite appartenant à une des meilleures familles de Fère, remarquablement intelligente et instruite. Elle a su distinguer

dans le nouveau vétérinaire de la ville une science profonde et des sentiments délicats à l'unisson des siens. Elle lui a voué un attachement sans bornes et s'est montrée capable de tous les dévouements comme de tous les sacrifices; elle a su collaborer à ses travaux et à ses recherches ; elle l'a encouragé dans les moments difficiles et soutenu dans les épreuves de toutes sortes qui ne lui ont pas été épargnées, nous l'avons vu; par sa douceur, elle lui a donné la force d'en supporter avec philosophie la grande amertume.

*
* *

Aussi bien secondé que bien doué, Charlier a pu faire son chemin, au cours duquel il a montré de solides qualités d'esprit et de cœur, avec une rare droiture de caractère.

De son origine, il avait conservé les goûts modestes et l'allure simple qui lui ont permis de passer avec résignation les moments difficiles. Par contre, ses études, son admiration pour les maîtres, ses relations avec des hommes instruits et distingués lui avaient donné des aspirations élevées, la confiance en lui-même et la noble ambition de se rendre utile. Son œuvre vous en a donné la mesure ; elle vous a montré aussi qu'il n'a jamais eu d'autre guide que l'amour de la science, amour désintéressé s'il en fût. On a pu le constater dans une grave circonstance : Pour ne pas manquer à un rendez-vous pris d'avance à l'Institut agronomique de Versailles, il s'était laissé aller à faire une démonstration de castration par le flanc dans des conditions déplorables, en plein foyer

de péripneumonie contagieuse. Deux bêtes sur quatre étaient mortes. Après avoir exposé ce résultat compromettant, il écrivait philosophiquement : « Je dus regretter ma témérité, j'ai payé cher mon imprudence ; mais cette leçon servira à la science, ce sera toujours quelque chose ».

Pour vulgariser ses découvertes, pour faire connaître ses autres travaux, Charlier a trouvé le temps d'écrire divers mémoires présentés successivement à l'Académie de Reims, à la Société vétérinaire de la Marne, à l'Académie des sciences, à la Société centrale de médecine vétérinaire, à la Société nationale d'agriculture. La rédaction de ces mémoires, en dehors du fond scientifique que nous connaissons, ferait honneur à l'homme le plus lettré, non seulement par la correction de la forme et la netteté de l'exposition, mais encore par les idées générales venues toujours à propos. L'auteur se montre exempt des exagérations et des entraînements d'inventeur ; seule apparaît au contraire sa probité scientifique qui lui fait énoncer scrupuleusement les insuccès aussi bien que les succès de ses opérations.

Charlier n'avait pas au même degré le don de la parole, il n'abordait que timidement la discussion et la controverse ; mais, dans la conversation et dans les conférences intimes, il excellait à faire valoir les avantages de sa castration et de sa ferrure.

La castration avait suffi pour le faire élire successivement membre correspondant de l'Académie de Reims, membre fondateur de la Société vétérinaire de la Marne, membre correspondant, puis membre titulaire de la Société centrale de médecine vétérinaire,

membre correspondant de la Société nationale d'agriculture, membre honoraire de l'Institut vétérinaire de Dorpat.

La castration avait suffi également à lui faire décerner nombre de médailles, notamment celle de la Société d'agriculture à l'effigie d'Olivier de Serres ; et la ferrure périplantaire a été l'occasion de sa nomination au titre de chevalier de la Légion d'honneur après l'Exposition universelle de 1867. Cette haute dignité conférée à pareille époque à un vétérinaire praticien montrait en quelle estime Charlier était tenu par l'Administration de l'Agriculture. On peut dire que l'intrigue n'y a été pour rien, — il n'en connaissait pas les secrets.

Mauclère, notre distingué confrère de Reims, a prononcé sur la tombe de Charlier un discours très documenté et plein de cœur, qui restera son meilleur éloge. J'en extrais ces lignes relatives à sa décoration : « Toute justice était faite à un homme bien méritant et à un vétérinaire qui avait rendu de grands services à la science et à l'agriculture ».

*
* *

Chez Charlier, les qualités du cœur ne le cédaient en rien à celles de l'esprit. Son extrême bonté le rendait incapable d'une mauvaise pensée ou d'une rancune. Elle s'appliquait à tous autour de lui ; mais je n'aurais garde d'oublier les animaux qui en bénéficiaient le plus largement. Il ne songeait pas, à coup sûr, à les exempter du travail ou de tout autre rôle utile qui leur est dévolu dans l'état actuel des choses ;

seulement il avait horreur de toute souffrance inutile qui leur était infligée. Cette sorte de préférence pour les animaux le mit un jour en mauvaise posture ; permettez l'anecdote : En circulant, dans son phaéton de la Compagnie générale, en bonne tenue, ruban rouge à la boutonnière, il est témoin d'un accident de voiture ; le cheval est couché par terre ; le public empressé autour d'un voyageur voit avec satisfaction l'arrivée d'un médecin. CHARLIER, suivant son habitude, se hâte vers l'animal et s'adresse au cocher : « Qu'a donc la pauvre bête ? » Mais le public, déçu, s'écrie : « Docteur ! voyez plutôt le blessé ! »

*
* *

Au physique, CHARLIER, quoique mince et maigre, était d'une robuste constitution ; je ne l'ai jamais vu indisponible et je me rappelle qu'à l'Exposition universelle de 1889, à l'âge de soixante-quinze ans, il a gravi, sans trop de fatigue, les 1500 marches d'escalier de la fameuse tour de 300 mètres. Il présentait le dos voûté et les genoux fléchis, ce qui abaissait sa taille au-dessous de la moyenne, même dans le plein de l'âge, sans raccourcir ses membres. Ses bras longs précisément étaient à remarquer comme avantageux, nous l'avons dit, pour les opérations qu'il avait à pratiquer. Sa face, complètement encadrée de barbe, ridée au front, lui donnait une physionomie caractéristique, exprimant la plus franche bonhomie et semblant demander l'indulgence, qui lui était acquise dès l'abord, tant il inspirait de sympathie.

*
* *

Sa vie privée ne différait guère de sa vie professionnelle ; il apportait chez lui les mêmes qualités, — pourquoi ne dirais-je pas les mêmes vertus? — Son foyer était ouvert à un petit nombre d'amis, parmi lesquels j'ai rencontré Cordonnier, Rochut, Raymond, Landouzy, Signol, Lavalard, Railliet. Il tenait Mme Charlier au courant de ses occupations actives et des incidents de la journée. Elle, en revanche, le débarrassait de tout souci matériel et laissait son esprit libre pour les réflexions et recherches qui le passionnaient. Bien rares ont été les distractions du dehors qui ont pu modifier cette existence régulière du ménage.

Charlier n'a eu qu'un fils, Henri, camarade de Landouzy au lycée de Reims, mon camarade au lycée d'Orléans et à l'École d'Alfort, j'ai plaisir à le répéter. J'ai été témoin du bonheur de la famille et des espérances fondées sur l'avenir d'Henri Charlier au moment où la ferrure périplantaire paraissait devoir apporter une juste compensation aux infortunes passées et presque oubliées. Nouvelle déception, hélas ! A peine diplômé, le fils a renoncé à la carrière du père. C'était l'effondrement.

Dès lors Charlier ne pouvait plus avoir qu'un but, celui de recueillir, dans son établissement de la rue Billaut (aujourd'hui Washington), de quoi s'assurer une modeste retraite, en rapport avec ses goûts. Il avait l'instinct de retour au pays natal, si bien analysé par un célèbre immortel, et sa seule satisfaction sans mélange fut peut-être d'aller occuper à Boult-sur-Suippe la maison où il a vu le jour.

Là même, il n'a pas pu manquer d'être encore utile. Il s'était si bien rendu compte de l'importance de l'instruction qu'il a voulu s'intéresser à l'école du village, à titre de délégué cantonal ; et il n'a pas pu résister aux sollicitations de ses concitoyens qui l'ont acclamé conseiller municipal.

Dans cette douce retraite, il a eu la douleur de voir se briser, en 1886, les liens de sa plus chère affection, puis il s'est éteint le 14 mars 1893, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, laissant à ses enfants et petits-enfants un modeste héritage d'argent, mais un gros héritage d'honneur.

Au nom de la Société centrale de médecine vétérinaire, j'ai fait déposer aujourd'hui même, sur la tombe de Charlier, à Boult-sur-Suippe, un bouquet de fleurs, messager de l'hommage que nous rendons à sa mémoire.

5063-08. — Corbeil. Imprimerie Crété.